



ÉDITO

Depuis mai 2017, les Safer* de Lorraine, de Champagne-Ardenne et d'Alsace ont épousé les contours de la grande région administrative, par obligation réglementaire, donnant vie à la Safer Grand Est. Le Bureau, avec l'équipe de direction, s'est fixé comme objectif de faire de cette fusion une réussite opérationnelle sur notre territoire. Ainsi, cette mue se traduit par le renforcement des équipes réparties sur les dix départements. Désormais, 81 collaborateurs œuvrent dans les territoires pour l'agriculture, pour l'environnement, pour le développement local et pour la transparence du marché foncier rural.

Si la loi sur le foncier agricole laisse présager des évolutions à l'horizon 2020, nous construisons dès à présent la Safer de demain avec un projet d'entreprise dont le cap est fixé à 2030. Cette démarche prospective se traduit par une vision politique partagée,



Marc Moser,
Président de la Safer Grand Est,
Président du comité technique
du Bas-Rhin

notamment par les membres de nos comités techniques départementaux qui ont le rôle essentiel de garder cette proximité décisionnelle pour les orientations du terrain. Elle s'appuie également sur nos racines, nos valeurs collectives et nos missions. Lors de notre assemblée générale du 18 juin prochain, la première étape de cette démarche sera officialisée.

Mais un projet d'entreprise est aussi, et surtout, le projet de ceux qui la composent. C'est pourquoi, la seconde étape consistera à impliquer chacun des collaborateurs afin de coconstruire un cadre et un plan d'actions partagés par tous. Ainsi, la Safer entend anticiper les évolutions à venir, s'adapter à son environnement, tout en plaçant l'homme, qu'il soit agriculteur, collaborateur, acteur institutionnel ou chef d'entreprise, au cœur de son action.



C'EST QUOI ?

Le comité technique départemental

Le comité technique est, à l'échelle du département, l'instance décisionnelle de la Safer. Pour l'ensemble des opérations foncières que la Safer réalise (acquisitions et rétrocessions de foncier, gestion locative,...), il examine toutes les candidatures et émet un avis. Cet avis est ensuite soumis à l'accord des représentants des Ministères en charge de l'Agriculture et des Finances.

Véritable parlement du foncier, le comité technique reflète la diversité du monde rural. Ses membres sont des représentants d'organisations agricoles, d'opérateurs économiques (assurances, banques, coopératives, ...), de collectivités territoriales, de l'Etat, d'associations ou organismes de protection de l'environnement, de syndicats de propriétaires agricoles et forestiers, de chasseurs.



23 février
> 03 mars

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

ACTUALITÉ

Le réseau des Safer était présent au Salon International de l'Agriculture 2019. Outre l'occasion de rencontrer les principaux usagers de l'espace rural (agriculteurs, porteurs de projet, investisseurs, élus...), la Safer Grand Est a signé, le 26 février dernier, avec les quatre Crédit Agricole de la région une convention de portage du foncier en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs.



FOCUS SUR LE BAS-RHIN

7 collaborateurs dans le service foncier du Bas-Rhin



Mangez des pommes... bio de Rimsdorf

Ouvrier agricole depuis dix ans dans une exploitation laitière, Francis Meyer ambitionnait de monter sa propre exploitation. C'est chose faite depuis mai 2018, avec des vergers situés dans une petite commune de l'Alsace Bossue. Retour sur l'histoire d'une installation hors cadre familial.

Agé de 30 ans, Francis Meyer conduit une exploitation arboricole de 36 hectares à Rimsdorf. Il y produit des pommes à jus et des pommes de table. « Mon projet consistait à poursuivre l'activité arboricole existante et de la convertir en bio. C'est ainsi que les moutons pâturent sous les pommiers et contribuent à l'entretien naturel des vergers » indique Francis Meyer. Entouré d'un salarié et d'un employé saisonnier, il commercialise majoritairement ses produits bruts et transformés en vente directe. Acquis par la Safer, cet ensemble de parcelles, qui surplombe l'usine des Jus de Fruits d'Alsace et la coopérative Jucoop, bénéficie de conditions particulières puisqu'une partie des vergers doit être maintenue en place pendant un minimum de cinq années et les pommes de cette superficie livrées intégralement à Jucoop. Francis Meyer est informé par un ami agriculteur de la vente de ces terrains et se porte candidat auprès de la Safer. Après examen par le comité technique, son projet est retenu et les vergers lui sont rétrocédés. « Sans la Safer, je serais encore ouvrier agricole aujourd'hui, je n'aurais pas pu me lancer » déclare Francis Meyer.

Les conseillers fonciers de l'équipe bas-rhinoise de la Safer ont accompagné Francis Meyer dans la structuration de son projet dès la décision prise par le Comité Technique. Tous les acteurs (ODASEA,

banque, technicien arboricole, centre de gestion, Jucoop) se sont impliqués pour permettre son installation. L'objectif était d'encadrer l'estimation des rendements, de prioriser des interventions sur les arbres pour garantir la récolte et de lancer la conversion en agriculture biologique de l'intégralité de l'exploitation. Pari réussi puisque les conditions de récolte étaient optimales pour cette première saison. Et Francis Meyer ne s'arrête pas là. Grâce à un nouveau terrain et à l'ancien bâtiment Jucoop qu'il souhaite acquérir prochainement par le biais de la Safer, il espère pouvoir travailler plus sereinement pour sa deuxième récolte, avec un siège d'exploitation attenant aux vergers et, à l'avenir, le projet d'un magasin de vente. Souhaitant également donner une dimension humaine et sociale à sa démarche, il envisage d'embaucher deux saisonniers de plus et de confier certaines tâches à des jeunes en difficultés. « Je ne cherche pas à m'enrichir personnellement. Je veux travailler avec des personnes motivées et proposer des produits sains. »



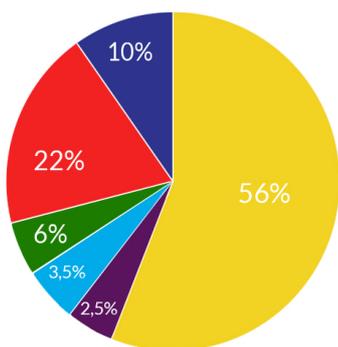
Marilène Bellot, conseillère foncière Safer, et Francis Meyer.



Philippe Jacques, Chambre d'Agriculture, Francis Meyer, Thomas Burger arboriculteur bio et François Willem, Safer Grand Est

Bas-Rhin : Marché foncier 2018

2 686 ha = 4 126 projets de vente notifiés à la Safer

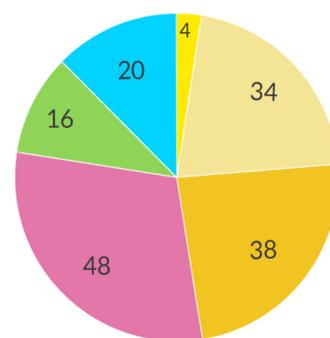


Agriculture Viticulture Loisirs
Forêt Artificialisation Habitat

Safer Grand Est : Activité 2018 dans le Bas-Rhin

- 97 acquisitions foncières représentant 261 hectares dont 28 hectares de vignes
- 518 projets étudiés
- 160 projets retenus

Répartition des 160 projets bas-rhinois



Installation Consolidation Maintien sur parcelles
Remaniement parcellaire Opérations environnementales Développement local et loisirs

CONTACTS

SIÈGE SOCIAL
Maison des Agriculteurs
2, rue Léon Patoux
CS 50001
51664 REIMS Cedex
03 26 04 77 71
safer@safergrandest.fr

www.safer-grand-est.fr

SERVICES FONCIERS DÉPARTEMENTAUX

Ardennes/Marne : 03 26 04 77 76 - ardennes@safergrandest.fr - marne@safergrandest.fr
Aube : 03 25 73 42 89 - aube@safergrandest.fr
Haute-Marne : 03 25 35 03 38 - haute-marne@safergrandest.fr
Meurthe-et-Moselle : 03 83 95 46 00 - meurthe-et-moselle@safergrandest.fr
Meuse : 03 29 79 30 44 - meuse@safergrandest.fr
Moselle : 03 87 15 09 08 - moselle@safergrandest.fr
Bas-Rhin : 03 88 62 52 90 - bas-rhin@safergrandest.fr
Haut-Rhin : 03 89 43 24 67 - haut-rhin@safergrandest.fr
Vosges : 03 29 29 14 44 - vosges@safergrandest.fr